

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

 Date d'impression : 14.11.2013
 Version 35
 Révision: 14.11.2013

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- ∘ Identificateur de produit
- ∘ Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00
- ∘ Code du produit: P0213428
- ∘ Numéro d'enregistrement -
- Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.
- ∘ Emploi de la substance / de la préparation Flavour/Fragrance
- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- ∘ Producteur/fournisseur:

Frey & Lau GmbH

Immenhacken 12, D-24558 Henstedt-Ulzburg

Tel:++49-4193-9953 Fax: +49-4193-9955-80

Service chargé des renseignements:
 Sachkundige Person Frey + Lau

info@freylau.de

Numéro d'appel d'urgence: ++49-40-54.77.99.56 WAKO

2. Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

○ Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- ⋄ Éléments d'étiquetage
- ∘ Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- ⋄ Pictogrammes de danger





GHS07 GHS09

- ∘ Mention d'avertissement Attention
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Coumarine

2,4,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde

Pine Oil

7-hydroxycitronellal

Isoeugénol

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

alpha-hexylcinnamic aldehyde

2-Methyl-3-(4-isopropylphenyl)propanal

Salicylate de benzyle

(suite page 2)

FREY+LAU



Page: 2/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

Version 35 Date d'impression: 14.11.2013 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

(suite de la page 1)

⋄ Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers

CAS: 118-58-1

EINECS: 204-262-9 Xi R43: N R51/53

- ∘ Résultats des évaluations PBT et vPvB
- ∘ PBT: Non applicable.
- ∘ vPvB: Non applicable.

3. Composition/informations sur	les composants
---------------------------------	----------------

Salicylate de benzyle

Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1B, H317

3. Composition/informations sur les composants					
 Caractérisation cl Description: Mélan 	nimique: Mélanges ge des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux.				
∘ Composants dange	ereux:				
CAS: 2050-08-0 EINECS: 218-080-		2,5-4,99%			
CAS: 60-12-8 EINECS: 200-456-		2,5-4,99%			
CAS: 140-11-4 EINECS: 205-399-	7 R52/53	1-2,49%			
CAS: 91-64-5 EINECS: 202-086-	Aquatic Chronic 3, H412 Coumarine 7 Xn R22-48/22; Xi R43	1-2,49%			
CAS: 111-90-0 EINECS: 203-919-	STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1B, H317 2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol 7 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	1-2,49%			
CAS: 1335-66-6 EINECS: 215-638-	2,4,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde 7 Xi R36; Xi R43 R52/53	1-2,49%			
CAS: 100-06-1 EINECS: 202-815-	Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317; Aquatic Chronic 3, H412 4'-Methoxyacetophenone 9 Xn R22 Acute Tox. 4, H302	1-2,49%			
CAS: 97-54-1 EINECS: 202-590-	Isoeugénol 7 Xn R21/22; Xi R36/38; Xi R43	<1%			
CAS: 107-75-5 EINECS: 203-518-	Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317 7-hydroxycitronellal 7 Xi R36; Xi R43 Eye Irrit. 2A, H319; Skin Sens. 1B, H317	<1%			

(suite page 3)

<1%



Page: 3/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

Date d'impression: 14.11.2013 Version 35 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

(suite de la page 2) CAS: 103-95-7 2-Methyl-3-(4-isopropylphenyl)propanal <1% EINECS: 203-161-7 Xi R38; Xi R43; N R51/53 Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317 CAS: 7785-26-4 Pine Oil <1% EINECS: 232-077-3 Xn R65; Xi R38; Xi R43 R10 Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 CAS: 101-86-0 alpha-hexylcinnamic aldehyde <1% EINECS: 202-983-3 Xi R43; N R50/53 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1, H317 <1%

CAS: 80-54-6 2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

EINECS: 201-289-8 Xn R22-62; Xi R38; Xi R43; N R51/53

Repr. Cat. 2

Repr. 2, H361; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317

∘ Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4. Premiers secours

- Description des premiers secours
- Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Movens d'extinction
- ∘ Moyens d'extinction: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Traiter à la soude caustique 2%.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)



Page: 4/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

 Date d'impression : 14.11.2013
 Version 35
 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 3)

7. Manipulation et stockage

- ⋄ Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Eviter la formation de gaz.
- Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage.
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- ◇ Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

60-12-8 2-Phenylethanol

MAK vgl.Abschn.llb

111-90-0 2-(2-Ethoxyethoxy)ethanol

AGW Valeur à long terme: 35 mg/m³, 6 ppm

2(I);AGS, Y

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- · Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuelle:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- Protection des mains:

Gants de protection

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériel des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériel des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Le materiel de gants Barrier 02-100 est recommende.

Temps de pénétration du matériel des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9. Propriétés physiques et chimiques

- · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- ◊ Indications générales
- ⋄ Aspect:

Forme: Liquide
Couleur: Jaunâtre

Odeur: Caractéristique

(suite page 5)



(suite de la page 4)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

 Date d'impression : 14.11.2013
 Version 35
 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

◊ Seuil olfactif: Non déterminé.

∘ valeur du pH à 20 °C:

∘ Point de fusion: Non déterminé.

∘ Point d'éclair: 91 °C

∘ Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

⋄ Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

Auto-inflammation: Non déterminé.

Danger d'explosion: Non déterminé.

∘ Limites d'explosion:

Inférieure: Non déterminé.
Supérieure: Non déterminé.

Densité à 20 °C: 1,03 g/cm³
Densité relative Non déterminé.
Densité de vapeur. Non déterminé.

Vitesse d'évaporation Non déterminé.

∘ Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

• Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

- ∘ Réactivité
- ∘ Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11. Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- ∘ Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
- ∘ de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- ∘ des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

12. Informations écologiques

- ⋄ Toxicité
- ∘ Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FREY+LAII



Page: 6/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

Date d'impression: 14.11.2013 Version 35 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

(suite de la page 5)

- Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Effets écotoxiques:
- Remarque: Toxique chez les poissons.
- Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

- Résultats des évaluations PBT et VPVB
- ∘ PBT: Non applicable.
- ∘ vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

- Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- Emballages non nettoyés:
- Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

٥	Νo	0	N	U
---	----	---	---	---

∘ ADR, IMDG, IATA

UN3082

⋄ Nom d'expédition des Nations unies

◇ADR

UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Pentyl-2-hydroxybenzoate,

DIPENTÈNE)

⋄ IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

◇IATA

(Pentyl-2-hydroxybenzoate, DIPENTENE), MARINE POLLUTANT ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

(Pentyl-2-hydroxybenzoate, DIPENTENE)

∘ Classe(s) de danger pour le transport

⋄ ADR

⋄ Classe

9 (M6) Matières et objets dangereux divers. Étiquette

∘ IMDG, IATA

◇ Class

⋄ Label

⋄ Groupe d'emballage

⋄ ADR, IMDG, IATA

Dangers pour l'environnement: Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Pentyl-2-

hydroxybenzoate

⋄ Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre) ⋄ Marquage spécial (ADR): ⋄ Marquage spécial (IATA): Signe conventionnel (poisson et arbre)

Oui

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Matières et objets dangereux divers.

9 Miscellaneous dangerous substances and articles.

◊ Indice Kemler:

(suite page 7)



(suite de la page 6)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

Date d'impression: 14.11.2013 Version 35 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

F-A,S-F ∘ No EMS:

· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

∘ Indications complémentaires de transport:

◇ ADR

 Quantités limitées (LQ) 5L · Catégorie de transport 3 Ε ⋄ Code de restriction en tunnels

∘ "Règlement type" de l'ONU: UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Pentyl-2-hydroxybenzoate,

DIPENTÈNE), 9, III

15. Informations réglementaires

- ∘Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- ∘ Pictogrammes de danger





GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Coumarine

2,4,6-Trimethyl-3-cyclohexen-1-carboxaldehyde

Pine Oil

7-hydroxycitronellal

Isoeugénol

2-(4-tert-butylbenzyl)propionaldéhyde

alpha-hexylcinnamic aldehyde

2-Methyl-3-(4-isopropylphenyl)propanal

Salicylate de benzyle

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- Prescriptions nationales:
- Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 8)

FREY+LAU



Page: 8/8

Fiche de données de sécurité

gemäß 1907/2006/EG, Artikel 31

Date d'impression: 14.11.2013 Version 35 Révision: 14.11.2013

Nom du produit: Parfümöl Birke / Art-Nr: 1-6915-00

(suite de la page 7) H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Irritant pour les yeux. R36

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Service établissant la fiche technique: Regulatory Affairs

· Contact: Dr. Maja Zippel

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Šubstances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

* Données modifiées par rapport à la version précédente

DF